

Revue de presse 1<sup>er</sup> décembre – 15 décembre 2021

**AFRIQUE**

Libye ..... p.2

**EUROPE**

**Union européenne**

Commission européenne ..... p.3  
Frontex ..... p.3

**États membres de l'Union européenne**

Croatie ..... p.3  
Danemark ..... p.4  
France ..... p.4  
Grèce ..... p.5  
Lituanie ..... p.6  
Pologne ..... p.6

**États non-membres de l'Union européenne**

Biélorussie ..... p.7

## AFRIQUE

### Libye

- **Infomigrants**, [Libye : nouvelles violences dans le centre du HCR, où sont rassemblés des centaines de migrants](#), le 6 décembre 2021.
- **Infomigrants**, [Libye, « Nous ne pouvons pas évacuer tout le monde, les places sont limitées », déclare le HCR](#), le 8 décembre 2021.

La situation devant le centre de jour (fermé) du HCR à Tripoli ne cesse de s'aggraver depuis deux mois (*voir la revue de presse du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2021*). Les exilé·e·s vivent à même le sol ou sous des tentes sur un bout de trottoir devant ledit centre, et avec l'arrivée de l'hiver et du froid (qui a causé de nombreuses inondations), leurs conditions de vie se sont encore dégradées. Face à l'absence de solutions proposées, des centaines de personnes ont de nouveau manifesté devant les locaux du HCR pour réclamer leur évacuation de Libye, mais des violences ont éclaté. Les manifestant·e·s accusent le service de sécurité du HCR tandis que ce dernier pointe du doigt la responsabilité des migrant·e·s. Les exilé·e·s – qui ont diffusé sur twitter des images montrant des policiers les frapper violemment à l'aide de matraques ou de bâtons et qui réclament la diffusion des images des caméras de surveillance devant le centre – rappellent avoir manifesté pacifiquement et dénoncent le harcèlement à leur égard des forces de sécurité, des milices, mais également du HCR, tout comme les mensonges de l'agence onusienne.

- **Infomigrants**, [Libye : des migrants expulsés illégalement dans le désert du Sahara](#), le 13 décembre 2021.
- **UN news**, [Libye : l'ONU alarmée par l'expulsion de migrants africains vers le désert du Sahara](#), le 10 décembre 2021.

La Libye a refoulé une vingtaine de personnes migrantes soudanaises dans le désert du Sahara sans aucun respect des procédures auxquelles ce pays est censé être soumis. En effet, ces personnes n'ont pu bénéficier d'aucun examen individuel de leur situation. Les demandeurs et demandeuses d'asile se trouvaient initialement dans le centre de détention de Ganfouda à Benghazi puis ont été transféré·e·s au centre de détention d'Al-Koufra dans le sud-est de la Libye avant d'être ensuite transporté·e·s à travers le désert du Sahara jusqu'à la zone frontalière entre la Libye et le Soudan où ils et elles ont été abandonné·e·s. Une telle pratique ayant déjà eu lieu par le passé, et tout récemment en novembre (*voir la revue de presse du 1<sup>er</sup> au 15 novembre 2021*), l'ONU a exhorté la Libye à agir en urgence pour respecter ses obligations internationales, dont le principe de non-refoulement et l'interdiction de recourir à des renvois collectifs. Le HCR a par ailleurs demandé à la communauté internationale de « *ne pas apporter de soutien opérationnel ou financier au gouvernement libyen pour la gestion de ses frontières afin de ne pas se rendre complice de violations des droits humains* » ...

## EUROPE

### Union européenne

- **Médiapart**, [L'UE débloque 325 millions d'euros pour les réfugiés en Turquie](#), le 2 décembre 2021.

L'Union européenne a débloqué 325 millions d'euros pour l'extension du « programme d'urgence d'aide aux réfugiés en Turquie » – sur une enveloppe totale de 3 milliards d'euros annoncée en juin. Ce

programme, contrepartie européenne de l'arrangement UE-Turquie de 2016 (renouvelé en avril 2021), permet de distribuer 10 euros (155 livres turques) par mois à chaque personne « réfugiée ».

- **Médiapart**, [Les occidentaux annoncent de nouvelles sanctions contre le Bélarus](#), le 2 décembre 2021.
- **Libération**, [Bélarus : les Occidentaux étendent leurs sanctions pour « violations répétées des droits humains »](#), le 2 décembre 2021.

Les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Union européenne et le Canada ont annoncé de nouvelles sanctions contre le Président biélorusse du fait de la maltraitance des personnes exilées à ses frontières, et de l'instrumentalisation de ces dernières alors qu'elles sont poussées vers le territoire de l'Union européenne. Minsk est ainsi accusée d'avoir orchestré la venue de milliers de migrant·e·s aux frontières européennes en guise de représailles aux sanctions occidentales à l'encontre de Loukachenko. 20 individus et 12 organisations proches du pouvoir sont en outre visés par des sanctions des États-Unis pour avoir facilité le passage de personnes vers l'UE et pris part de ce fait à la violation des droits des personnes. La liste des sanctions européennes – comportant déjà 166 noms – est étendue à 17 responsables et 11 entités supplémentaires et consistent à geler leurs avoirs et à interdire leur entrée dans l'UE. Le Royaume-Uni quant à lui vise huit individus supplémentaires et des entreprises étatiques pour « cibler les sources importantes de revenus du régime de Loukachenko ».

#### Commission européenne

- **Euractiv**, [Quinze pays de l'UE s'engagent à accueillir 40 000 Afghans](#), le 10 décembre 2021.
- **Infomigrants**, [Quinze pays de l'UE s'engagent à accueillir 40 000 Afghans, annonce la Commission européenne](#), le 10 décembre 2021.

La Commissaire européenne aux Affaires Intérieures, Yvla Johansson, a annoncé que les États membres de l'Union européenne se sont engagés à accueillir 40 000 personnes afghanes. Ainsi, l'Allemagne devrait accueillir 25 000 réfugié·e·s afghan·e·s, la France 2 500, les Pays-Bas 3 159, l'Espagne 1 500, et la Suède 4 200. Cette décision répond à l'appel du HCR qui, en octobre avait estimé à 85 000 le nombre de citoyen·ne·s afghan·e·s souhaitant être réinstallé·e·s en-dehors de l'Afghanistan dans les cinq prochaines années, et avait demandé à l'UE d'en accueillir la moitié.

#### Frontex

- **Reuters**, [Frontex deploys Danish surveillance aircraft over northern France](#), 2 décembre 2021.

En réaction au décès, fin novembre dans la Manche, d'au moins 27 personnes qui tentaient de rejoindre le Royaume-Uni, l'agence européenne Frontex, appelée une nouvelle fois à la rescousse, a déployé un avion – fourni par le Danemark – pour surveiller la Manche et repérer migrant·e·s et « passeurs » en soutien aux autorités françaises et belges.

#### États membres de l'Union européenne

##### Croatie

- **Euractiv**, [La Croatie critiquée au sujet des migrants par le comité anti-torture du Conseil de l'Europe](#), le 3 décembre 2021.

Le Comité pour la prévention de la torture (CPT) du Conseil de l'Europe a publié un [rapport](#) sur les violences commises par la police croate à ses frontières à l'encontre des personnes migrantes traversant la

Bosnie. Le Comité a enjoint la Croatie à prendre des mesures pour empêcher de tels traitements et déploré l'absence de mécanismes d'identification des auteurs de ces violences, et l'absence de suivi des opérations de police. Ce rapport fait suite aux témoignages récents de refoulements à la frontière avec la Biélorussie (voir la revue de presse du 1<sup>er</sup> au 15 octobre 2021). Le Comité signale qu'il s'agit de la première fois depuis sa création qu'il rencontre autant de difficultés pour mener à bien son enquête faute de collaboration des autorités croates, accusées d'avoir transmis des informations incomplètes et entravé l'accès aux documents.

## Danemark

- **Infomigrants**, [L'ex-ministre danoise Inger Støjberg condamnée à deux mois de prison ferme pour avoir séparé des couples de demandeurs d'asile](#), le 13 décembre 2021.
- **The Guardian**, [Danish ex-minister given jail sentence for separating couples seeking asylum](#), le 13 décembre 2021.

L'ex-ministre de l'Immigration du Danemark a été condamnée par la Cour spéciale de justice danoise à 60 jours d'emprisonnement pour avoir violé la Convention européenne des Droits de l'Homme. En effet, ministre dans un gouvernement de centre-droit, soutenu par la droite populiste anti-immigration, elle a ordonné aux services d'immigration du Danemark de séparer d'office les couples demandeurs d'asile lorsque l'une des deux personnes avait moins de dix-huit ans. Cette mesure prise pour « lutter contre les mariages d'enfants forcés » a, en réalité causé la séparation de 23 couples dont la différence d'âge était majoritairement peu significative et sans examen individuel de leur dossier. Il est toutefois peu probable qu'elle aille effectivement en prison, les personnes étant condamnées à moins de six mois d'emprisonnement pouvant bénéficier d'un aménagement de peine, avec un placement sous surveillance électronique.

## France

- **Info migrants**, [Briançon : la justice rejette la requête d'une association sur l'ouverture d'un centre d'accueil pour migrants](#), le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

Le tribunal administratif de Marseille a rejeté la requête en référé-liberté de l'association briançonnaise Tous migrants. Celle-ci demandait au juge de contraindre l'État à mettre en place un dispositif d'accueil d'urgence pour les exilé·e·s, ainsi que la facilitation des tests Covid et du transport public pour permettre aux exilé·e·s de quitter Briançon. Pour rejeter la demande, le tribunal administratif a estimé qu'au jour du jugement, Les Terrasses solidaires – lieu d'hébergement géré par l'association Refuge solidaire – « a une capacité d'accueil supérieure au nombre de personnes actuellement présentes sous la tente installée par Médecins du monde ; ainsi aucun motif, ni matériel ni juridique, ne fait obstacle à sa réouverture immédiatement ». Or, lors de la fermeture du lieu associatif fin octobre, plus de 200 personnes y étaient logées, ce qui dépassait bien la capacité des 80 places disponibles. Mais le Tribunal ne se prononce pas sur le fond du problème, soit la totale inaction de l'État, qui se repose entièrement sur les personnes civiles solidaires pour l'hébergement d'urgence des exilé·e·s.

- **Médiapart**, [Migrants : Macron veut réformer Schengen pour mieux protéger les frontières](#), le 9 décembre 2021.

Lors d'une conférence de presse sur la Présidence française de l'Union européenne au second semestre 2022, Emmanuel Macron a plaidé en faveur d'une réforme de l'espace Schengen pour

« protéger » les frontières européennes face aux « crises migratoires », et ainsi éviter que le droit d'asile ne soit « dévoyé » en Europe. La réforme consistera à mettre en place des réunions régulières des ministres des États membres en charge de l'immigration pour pouvoir renforcer facilement le contrôle aux frontières « en cas de besoin ». Il est également proposé de renforcer le mécanisme de soutien d'urgence en cas de « crise » à la frontière d'un Etat membre, en comptant sur l'appui de Frontex, et sur le « renfort solidaire des Etats membres en policiers et gendarmes ». La présidence française mettra également l'accent sur l'avancement des discussions sur le Pacte européen sur la migration et l'asile.

- **Infomigrants**, [Grande-Synthe : des exilés soutenus par des associations saisissent la justice après l'expulsion de leur campement](#), le 10 décembre 2021.
- **Médiapart**, [France : des migrants attaquent en justice une mairie pour la destruction de leurs affaires](#), le 9 décembre 2021.

Après les deux derniers démantèlements de campements d'exilé·e·s à Grande-Synthe, six ressortissant·e·s iranien·e·s attaquent la Mairie pour « évacuation illégale » du fait notamment de la confiscation et de la destruction de leurs biens personnels. L'illégalité serait d'autant plus qualifiée du fait de l'absence de notification du procès-verbal d'expulsion aux personnes qui vivaient sur le campement. Comme l'a expliqué l'avocat des exilé·e·s ayant saisi le tribunal, « *Le droit qui régit les démantèlements de campements informels est le même que celui d'une expulsion d'un logement 'lambda'. L'huissier se déplace sur les lieux, avec la police. Il rédige un procès-verbal d'expulsion, sur lequel il dresse l'inventaire des biens, et le remet à la personne concernée. Sur ce document, il doit aussi indiquer le lieu où ces affaires pourront être récupérées par leur propriétaire* ». Les avocats des exilé·e·s exigent que ces évacuations soient jugées illégales, et annulées a posteriori, et que la Mairie de Grande-Synthe soit condamnée à verser aux personnes concernées des dommages et intérêts.

## Grèce

- **Infomigrants**, [Frontière de l'Evros : roué de coups et déshabillé de force, un interprète afghan de Frontex accuse les garde-frontières grecs](#), le 3 décembre 2021.
- **The New York Times**, [E.U Interpreter Says Greece Expelled him to Turkey in migrant roundup](#), 1<sup>er</sup> décembre 2021.\*

Un interprète afghan travaillant pour Frontex a accusé les garde-côtes grecs de l'avoir refoulé vers la Turquie, l'ayant pris pour un demandeur d'asile. En effet, les garde-frontières grecs l'auraient forcé – avec d'autres migrant·e·s – à descendre d'un bus qui se rendait à Thessalonique, puis l'auraient roué de coups, déshabillé de force et emmené dans un entrepôt isolé servant de lieu de détention, avant d'être placé de force dans un canot et poussé sur la rivière Evros en direction de la Turquie. Plusieurs fois, l'interprète aurait essayé de dire qu'il travaillait pour l'Union européenne mais en vain. Arrivé à Istanbul, ce dernier a pu recevoir une assistance consulaire des autorités italiennes. Ayant fourni des preuves à l'appui de ses allégations, il a déposé plainte contre Frontex. La Commissaire européenne Ylva Johansson, a quant à elle déclaré être « extrêmement préoccupée par [ce] récit », « d'autant plus qu'il ne s'agirait pas d'un cas isolé ».

\* : Article réservé aux abonné·e·s - envoyé sur la liste d'information migreurop-général

## Lituanie

- **Euronews**, [Frontière avec le Bélarus : la Lituanie veut prolonger l'état d'urgence](#), le 2 décembre 2021.

La ministre de l'Intérieur lituanienne a fait part de sa volonté de prolonger d'un mois l'état d'urgence le long de sa frontière avec la Biélorussie et de l'étendre à sa frontière avec la Pologne dès le 10 décembre. Selon le gouvernement, cette mesure ne remet pas en cause la libre circulation dans l'espace Schengen, mais renforcerait les contrôles à la frontière en facilitant les fouilles des véhicules « *souçonnés de transporter des migrants vers le reste de l'UE* ».

## Pologne

- **Infomigrants**, [En Pologne, des lumières vertes aux fenêtres pour aider les migrants](#), le 2 décembre 2021.

À l'initiative des habitant·e·s de la région frontalière entre la Pologne et la Biélorussie, des lumières vertes sont allumées depuis plusieurs semaines aux portes et fenêtres des maisons et appartements, indiquant aux migrant·e·s qu'ils et elles sont les bienvenu·e·s si elles et ils souhaitent obtenir de l'aide : hébergement, vivres, vêtements ou même recharge de leur téléphone. Cette initiative citoyenne baptisée « Feu vert » a été relayée par Amnesty international sur les réseaux sociaux et traduite en plusieurs langues pour avertir les exilé·e·s. Elle permet – à petite échelle – de palier les mesures draconiennes imposées actuellement par la Pologne aux exilé·e·s, qui plus est en plein hiver

- **Infomigrants**, [Pologne: la frontière avec la Biélorussie interdite d'accès pendant encore trois mois](#), le 1<sup>er</sup> décembre 2021.
- **Médiapart**, [Migrants: la Pologne prolonge l'interdiction d'accès à la frontière](#), le 1<sup>er</sup> décembre 2021.

La Pologne a prolongé l'état d'urgence, déclaré en septembre 2021, à sa frontière avec la Biélorussie pour une durée supplémentaire de trois mois, comme l'y autorise sa législation à condition de compter sur le vote d'un amendement parlementaire. L'accès à la zone frontalière reste donc interdit à toute personne non-résidente sur le territoire, incluant les ONG humanitaires et les journalistes ne bénéficiant pas d'une autorisation spéciale des garde-frontières. *Human Rights Watch* a ainsi dénoncé la responsabilité de la Pologne dans la souffrance subie par les exilé·e·s dans la zone transfrontalière.

- **Infomigrants**, [Pologne-Biélorussie : une femme irakienne, mère de cinq enfants, meurt après une fausse couche](#), le 7 décembre 2021.

Après avoir passé plusieurs jours dans la forêt, à la frontière entre la Pologne et la Biélorussie, une femme de 38 ans originaire du Kurdistan irakien est décédée d'une septicémie dans un hôpital polonais. Celle-ci, arrivée à la frontière enceinte de six mois, a été emmenée à l'hôpital par les secours et a perdu son bébé avant de décéder quelques jours plus tard. Ses cinq enfants, âgés de 7 à 16 ans et son mari ont été pris en charge par une ONG polonaise. L'association *Grupa Granica* réclame que soit engagée la responsabilité pénale des agents ayant procédé à l'expulsion de la famille vers la Biélorussie pour non-assistance médicale à une femme enceinte l'obligeant à vivre dans une forêt où les températures descendent en-dessous de zéro, et ayant entraîné sa mort, ainsi que celle de son enfant à naître.

- **Infomigrants**, [Un nouveau corps retrouvé par des soldats polonais près de la frontière avec la Biélorussie](#), le 8 décembre 2021.

La police polonaise a retrouvé le corps sans vie d'un homme Nigérien dans la forêt à l'est de la Pologne près de sa frontière avec la Biélorussie. Il s'agit au moins du 14<sup>ème</sup> décès survenu à cette frontière depuis le début de l'été 2021.

## États non-membres de l'Union européenne

### Biélorussie

- **Infomigrants**, [Frontière biélorusse : « ils nous ont tapés pendant presque trois heures avec les crosses de leurs fusils »](#), le 3 décembre 2021.

Bien que des renvois prétendent « volontaires » aient été effectués vers l'Irak, des milliers de personnes migrantes sont toujours bloquées à la frontière biélorusse, incitées par les forces de l'ordre locales à la traverser. Des témoins racontent que les policiers biélorusses fournissent des pinces aux exilé·e·s pour couper les barbelés mais s'ils échouent à passer, ils et elles sont roué·e·s de coups : « *Ils nous ont tapés pendant presque trois heures avec les crosses de leur fusil et des matraques électriques. Ils ont lâché les chiens sur nous* ». A la frontière biélorusse, les exilé·e·s ont pour seul « choix » de « rentrer en Irak », ou de traverser la frontière. Toutefois, s'ils et elles échouent à traverser, ils et elles sont bloqué·e·s dans la zone tampon entre les deux pays et sont ramené·e·s, selon les témoignages, « *dans un camp horrible sans (...) eau ni nourriture* ». Au bout de deux jours et demi, 21 personnes auraient reçu une bouteille d'eau et un peu de pain, puis auraient été raccompagnées dans un hangar en Biélorussie.